

PLAN STRATÉGIQUE 2005-2008

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

PLAN STRATÉGIQUE DU RQD 2005-2008

MISSION

Promouvoir les intérêts de la danse professionnelle
et contribuer à son développement

STRATÉGIE GÉNÉRALE

Axer les actions du RQD sur la concertation
et la représentation politique

PLAN STRATÉGIQUE DU RQD 2005-2008

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Assurer la représentativité des professionnels de la danse (de création et de répertoire) au sein de l'association

Soutenir l'engagement des membres dans l'amélioration des conditions d'exercice de la discipline

Faire reconnaître les exigences de développement de la discipline par les gouvernements et les instances subventionnaires

Accroître la place de la danse dans l'espace public et médiatique

Doter l'association des ressources et moyens nécessaires à la réalisation de son plan stratégique

DOMAINES D'INTERVENTION

La vie associative

La concertation et la mobilisation

La représentation politique

La valorisation de la discipline

La consolidation organisationnelle

1. LA VIE ASSOCIATIVE

1.1. Rendre le **RQD plus accessible** à l'endroit des professionnels des régions, de la relève, des communautés culturelles et linguistiques

1.2. Cultiver les **liens d'appartenance** à l'association et à la communauté de la danse

1.3. Gagner une plus forte **participation des membres** à la vie associative

1.4. Assurer une **bonne gouvernance**

1. LA VIE ASSOCIATIVE

1.1. Rendre le RQD plus accessible à l'endroit des professionnels des régions, de la relève, des communautés culturelles et linguistiques

- Promouvoir le RQD dans les sites, bulletins, revues et lieux fréquentés par les professionnels de la danse partout sur le territoire
- Profiter des activités de formation pour faire connaître plus largement l'association et les avantages d'en faire partie
- Repenser la campagne annuelle d'adhésion (critères, outils, partenaires, catégories visées, calendrier, etc.)
- Poursuivre la recherche de financement pour la traduction des outils de communication du RQD en langue anglaise

1. LA VIE ASSOCIATIVE

1.2. Cultiver les liens d'appartenance à l'association et à la communauté de la danse

- Instaurer des mécanismes d'accueil, d'information et d'intégration des membres
- Assurer une présence accrue du RQD dans les événements et lieux animés et fréquentés par les professionnels de la danse
- Encourager la prise en charge d'activités par les membres : tels la Journée internationale de la danse, les 5 à 7, l'organisation et l'animation de débats, forums, etc.
- Faire du nouvel espace du RQD un lieu de rencontre et de ressources pour les membres

1. LA VIE ASSOCIATIVE

1.3. Gagner une plus forte participation des membres à la vie associative

- Valoriser la fonction d'administrateur, ses rôles et responsabilités dans un Conseil d'administration et par rapport à la communauté de la danse
- Faire de l'Assemblée générale annuelle un temps fort de vie associative et démocratique
- Sensibiliser les membres à l'importance de leur contribution dans les comités de travail du RQD

1. LA VIE ASSOCIATIVE

1.4. Assurer une bonne gouvernance

- Se donner des règles de gouvernance, des mesures d'évaluation, un code d'éthique, etc.
- Poursuivre la réflexion sur la composition du Conseil d'administration, la représentation des différents secteurs de la pratique, les instances démocratiques
- Faciliter l'intégration de nouveaux administrateurs par une session de formation et un *lac-à-l'épaule*

2. LA CONCERTATION ET LA MOBILISATION

2.1. Cultiver le **sens des responsabilités** individuelles et collectives

2.2. Encourager et valoriser les **gestes d'engagement** des membres à l'endroit de la discipline

2.3. **Canaliser les énergies** dans des actions concertées

2.4. Développer un **discours solidaire** sur les dossiers de l'heure en danse

2. LA CONCERTATION ET LA MOBILISATION

2.1. Cultiver le sens des responsabilités individuelles et collectives

- Soutenir des travaux de concertation sectorielle et intersectorielle et encourager la diffusion de leurs résultats au sein de la communauté de la danse
- Offrir des activités de formation continue visant la compréhension des enjeux de développement de la discipline
- Stimuler le réflexe de s'informer pour se donner une base commune de références

2. LA CONCERTATION ET LA MOBILISATION

2.2. Encourager et valoriser les gestes d'engagement des membres à l'endroit de la discipline

- Collaborer et participer à des activités et événements organisés par et pour les membres (Congrès 4 Arts, le Réseau d'écoles partenaires, Danse Transit, Parcours Danse, etc.)
- Utiliser les outils de communication du RQD pour relayer les informations et les retombées de ces activités sur la profession
- Faire de la Journée internationale de la danse une occasion par excellence de mobilisation des membres

2. LA CONCERTATION ET LA MOBILISATION

2.3. Canaliser les énergies dans des actions concertées

- Mettre au premier plan les fonctions d'information et de mobilisation du service des communications
- Offrir des activités de formation favorisant la transmission des expertises et la recherche de solutions entre pairs
- Tenir, dans le prolongement des assemblées générales, des ateliers de concertation sur des questions névralgiques
- Travailler à la définition du projet des Grands Chantiers de la danse : objectifs, thématiques, structure, organisation, expertises, échéanciers, financement, partenaires
- Réaliser les Grands Chantiers de la danse d'ici 2008

2. LA CONCERTATION ET LA MOBILISATION

2.4. Développer un discours solidaire sur les dossiers de l'heure en danse

- Instaurer des mécanismes permettant de prendre le pouls des membres sur des questions exigeant des prises de position publiques (chaîne téléphonique, sondage éclair, forum en ligne, comité ad hoc)
- Confirmer le rôle de veille et de conseiller stratégique du Comité exécutif

3. LA REPRÉSENTATION POLITIQUE

3.1. Faire du **RQD l'antenne et la voix** du milieu

3.2. Continuer de faire valoir la nécessité de soutenir adéquatement le **développement de la danse**

3.3. Se donner les moyens **d'intervenir efficacement sur la scène politique**

3.4. Cultiver les **alliances stratégiques** au sein de coalitions, groupes de pression, mouvements de revendication

3. LA REPRÉSENTATION POLITIQUE

3.1. Faire du RQD l'antenne et la voix du milieu

- Investir les administrateurs du Conseil d'administration de la responsabilité de promouvoir le RQD, auprès des membres et des subventionneurs, comme la voix et l'antenne du milieu
- Responsabiliser les membres dans leur rôle de relais d'information auprès du Conseil d'administration et de la direction du RQD
- Assurer la présence du RQD sur des tables de concertation en culture, éducation, amélioration des conditions de vie des artistes, développement professionnel, intégration de la relève, etc.

3. LA REPRÉSENTATION POLITIQUE

3.2. Continuer de faire valoir la nécessité de soutenir adéquatement le développement de la danse

- Cultiver des rapports de confiance avec les agents et directeurs des instances subventionnaires, ainsi qu'avec les fonctionnaires et sous-ministres des ministères concernés
- Soumettre des avis et des mémoires sur des questions ayant des incidences sur la discipline et en faire une diffusion stratégique
- Travailler à la mise sur pied d'un comité (RQD / CDA) de stratégie de représentation nationale en danse

3. LA REPRÉSENTATION POLITIQUE

3.3. Se donner les moyens d'intervenir efficacement sur la scène politique

- Offrir des activités de formation en représentation politique et lobby (tactiques, stratégies, moyens, etc.)
- Voir à la réalisation d'une collecte de données sur l'économie de la danse professionnelle au Québec
- Colliger et analyser les informations disponibles sur la situation de la danse et actualiser l'argumentaire
- S'entourer d'experts en représentation politique et relations publiques
- Tenir une journée de réflexion avec des personnes clés de la danse et jeter les bases d'une stratégie de représentation politique
- Élaborer un plan de communication en direction des élus, des groupes et personnes d'influence

3. LA REPRÉSENTATION POLITIQUE

3.4. Cultiver les alliances stratégiques au sein de coalitions, groupes de pression, mouvements de revendication

- Participer aux actions du Mouvement des arts et des lettres et marquer davantage la présence de la danse
- Participer aux actions de la Coalition canadienne des arts et voir à bien positionner la danse
- Participer à des actions au sein de coalitions et de groupes de pression suscités par l'actualité sur la scène culturelle

4. LA VALORISATION DE LA DISCIPLINE

4.1. Soutenir le travail de **représentation politique**

4.2. Donner à voir la **grande vitalité de la danse** et la **diversité des pratiques**

4.3. Souligner l'**apport spécifique de la danse** à la vie culturelle

4. LA VALORISATION DE LA DISCIPLINE

4.1. Soutenir le travail de représentation politique

- Donner au RQD une image et un style soulignant la détermination et la solidarité des professionnels de la danse
- Prendre position publiquement dans les médias écrits et électroniques sur des enjeux cruciaux en danse
- Entretenir des relations suivies avec la presse écrite et électronique
- Profiter de la notoriété de la présidence du RQD pour étendre la couverture de la danse dans les médias
- Saisir toutes les occasions de parler et de faire parler de la danse dans les médias et sur les grandes tribunes

4. LA VALORISATION DE LA DISCIPLINE

4.2. Donner à voir la grande vitalité de la danse et la diversité des pratiques

- Faire une meilleure promotion du www.quebecdanse.org dans les médias écrits et électroniques
- Marquer l'ouverture de la saison par un événement de presse soulignant la diversité des activités en danse
- Travailler avec les producteurs, les écoles et les diffuseurs à un leitmotiv répercuté en continu dans leurs outils de promotion
- Faire de la Journée internationale de la danse l'occasion de promouvoir tous les secteurs de la profession, dont les écoles et les enseignants en danse
- Faire avancer le projet de doter la danse de prix décernés par les instances subventionnaires

4. LA VALORISATION DE LA DISCIPLINE

4.3. Souligner l'apport spécifique de la danse à la vie culturelle

- Favoriser la prise de parole d'artistes et autres professionnels de la danse dans des événements culturels ciblés
- Travailler à la reconnaissance des différents métiers de la danse, dont celui de l'enseignement de la danse
- Susciter des projets de recherche, reportage, documentaire et publication sur la danse

5. LA CONSOLIDATION ORGANISATIONNELLE DU RQD

5.1. Mieux faire connaître la mission et les réalisations du RQD

5.2. Obtenir un financement adapté au mandat de l'organisme

5.3. Se doter des ressources humaines nécessaires à la réalisation
du plan stratégique

5.4. Se doter d'outils de gestion et d'évaluation

5. LA CONSOLIDATION ORGANISATIONNELLE DU RQD

5.1. Mieux faire connaître la mission et les réalisations du RQD

- Faire un travail régulier de représentation auprès des subventionneurs et des gouvernements
- Rafraîchir et renforcer l'image corporative du RQD dans ses outils de communication
- Tisser des liens avec des associations et des organismes de danse reconnus sur la scène nationale et internationale
- Faire la promotion du RQD sur la scène nationale et internationale en ciblant les sites Internet, les publications, les lieux et les événements

5. LA CONSOLIDATION ORGANISATIONNELLE DU RQD

5.2. Obtenir un financement adapté au mandat de l'organisme

- Analyser et chiffrer les besoins du RQD au regard de son plan stratégique
- Explorer toutes les sources possibles et impossibles de financement
- Faire les démarches nécessaires pour obtenir le statut d'association nationale auprès de Patrimoine canadien
- Poursuivre les démarches pour obtenir la reconnaissance comme organisme de bienfaisance auprès de l'Agence des douanes et du revenu du Canada

5. LA CONSOLIDATION ORGANISATIONNELLE DU RQD

5.3. Se doter des ressources humaines nécessaires à la réalisation du plan stratégique

- Adapter la structure organisationnelle du RQD en fonction du plan stratégique
- Actualiser la politique de gestion des ressources humaines (embauche, évaluation, formation, rémunération)
- Financer les emplois

5. LA CONSOLIDATION ORGANISATIONNELLE DU RQD

5.4. Se doter d'outils de gestion et d'évaluation

- Établir une planification annuelle des activités au regard de priorités stratégiques et en fonction des ressources humaines et financières disponibles
- Identifier les coûts de gestion des projets en fonction de leur importance dans le plan stratégique du RQD
- Établir des mesures de contrôle budgétaire